



7800 ATH - Rue Defacqz, 17

Tél. 068-84 10 29

7080 FRAMERIES - Rue des Alliés, 32

E-mail: info@stcsh.be

RPM 0401.122.615

agrée par la FSMA

Ath, le 26 mai 2026

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

Conformément à l'article 31 des statuts de la société terrienne de crédit social du Hainaut, nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire du **vendredi 12 juin 2026 à 11 h00**.

La séance se tiendra au lieudit « Moulin de la Hunelle, Route d'ATH, 90 à 7950 Chièvres »

Ordre du jour

- 1) Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025**
- 2) Présentation du bilan et des comptes annuels 2025**
- 3) Rapport du Commissaire**
- 4) Approbation du bilan et des comptes annuels 2025**
- 7) Affectation du résultat**
- 8) Décharge à donner aux Administrateurs**
- 9) Décharge à donner au Commissaire**

Extrait de l'article 38 des statuts : quinze jours avant l'Assemblée Générale, les associés peuvent prendre connaissance des comptes annuels au siège de la société (rue Defacqz, 17 à Ath). Les comptes peuvent leur être adressés sur simple demande

Article 32 : À l'exclusion des actionnaires pour lesquels la règle de la représentation proportionnelle est prévue par les statuts en vertu du Code, tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée par procuration écrite donnée à un autre actionnaire disposant du droit de vote. Les personnes morales et les incapables sont représentés par leurs représentants statutaires ou légaux, sans préjudice de la disposition qui précède.

La présente ne sera pas adressée personnellement à vos délégués. Il vous appartient de les en avertir dans les meilleurs délais.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Frédéric DUVIVIER

Carine DELFANNE


Directeur-Gérant


Présidente du Conseil d'Administration